

Prévention des cambriolages : les conseils de la gendarmerie de Vaucluse



Alors que le Vaucluse figure parmi <u>les départements de France les plus touchés par les cambriolages</u>, les gendarmes de Vaucluse vous rappellent les règles de sécurité de base afin de se prémunir de ce type de vol.

« Avec 2153 cambriolages constatés en zone gendarmerie en 2022 et 600 au cours des 4 premiers mois de l'année, le Vaucluse demeure l'un des départements les plus impactés par ce phénomène », rappellent les gendarmes de Vaucluse.

Pour mieux se prémunir de ce type de désagrément, ces derniers conseillent d'appliquer l'EFFRAC (Eclairage, Fermeture, Film, Renforcement, Alarme, Cache).

Ainsi, pour davantage se protéger, la gendarmerie conseille d'installer des spots à détection autour de l'habitation, si possible à bonne hauteur pour éviter qu'ils ne soient réorientés ou cassés. En période hivernale, utiliser un programmateur qui allumera automatiquement une lumière à l'intérieur à l'heure

Ecrit par le 18 décembre 2025

choisie.

Autre conseil de basse qui résonne comme une évidence : ne pas quitter son domicile sans s'être assuré que tous les ouvrants sont bien fermés, même en été.

« La vidéo-protection est un moyen dissuasif et utile pour décourager et identifier les cambrioleurs, explique également la maréchaussée vauclusienne. Les caméras wifi ou d'autres dispositifs plus complets sont nombreux sur le marché. Leur mise en œuvre ne nécessite aucune autorisation particulière à condition de ne filmer que sa propre emprise (pas la voie publique, pas les voisins,...). L'apposition de signalétique est préconisée pour dissuader les cambrioleurs. »

Par ailleurs, les fenêtres et les baies vitrées sont les ouvrants les plus fragiles. Il faut donc les renforcer au moyen de barres de renforts positionnées dans les rails. Idem pour les volets lors des départs en vacances. Privilégier des serrures et des verrous sur plusieurs points de la porte.

A lire aussi : « Sécurité : le Vaucluse champion des cambriolages »

Installer une alarme reliée à des capteurs d'ouverture ou de mouvement constitue aussi un bon moyen de dissuasion. « Il existe des systèmes simples à installer soi-même mais un professionnel vous assurera une installation judicieuse et optimale », précise la gendarmerie nationale.

Enfin, pour les caches, privilégier les cachettes originales et éviter les piles de linges ou le dessous du matelas. De même, ne pas laisser de clés de voitures sur le meuble qui se trouve juste à l'entrée de l'habitation.

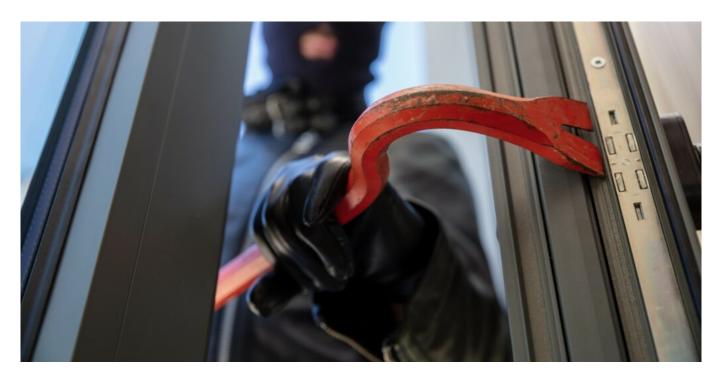
Les gendarmes du département conseillent également de souscrire à '<u>l'opération tranquillité vacances</u>' afin que la gendarmerie intègre dans la programmation de ses patrouilles le domicile des particuliers partis en vacances (même pour une courte durée). « C'est gratuit! », insistent-ils.

« En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17. En cas d'observation d'un individu au comportement ou aux agissements suspects (rôdeur, démarchage sans autorisation, individu ganté ou essayant de se dissimuler,...), composez le 17 même dans le doute », termine la gendarmerie.

Sécurité : le Vaucluse champion des cambriolages



Ecrit par le 18 décembre 2025



Alors que Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région de France de province la plus cambriolée en 2022, le Vaucluse y figure parmi les plus mauvais élèves derrière les Bouches-du-Rhône. Une étude de l'Insee Paca fait le point sur ce phénomène inquiétant dont l'évolution est très différente selon les départements.

« En 2022, 23 400 cambriolages ou tentatives de cambriolage de logements ont été enregistrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 7,5 cambriolages pour 1 000 logements, explique une étude de <u>l'Insee Paca</u> réalisée par Nicolas Cochez et Alexandra Ferret.

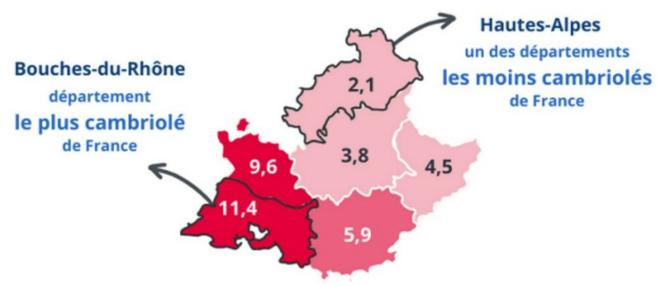
Ce taux de cambriolages est nettement supérieur à la moyenne nationale (5,8‰ en France, 5,4‰ en France de province). Provence-Alpes-Côte d'Azur est la troisième région la plus cambriolée, après la Guyane (11,0‰) et l'Île-de-France (7,9‰), et avant Auvergne-Rhône-Alpes (6,8‰).



Ecrit par le 18 décembre 2025

Taux de cambriolages

(pour 1 000 logements)



Source Insee Paca

Les Bouches-du-Rhône 1er département de France pour les cambriolages, le Vaucluse 4e

Les Bouches-du-Rhône sont le département le plus cambriolé de France : en 2022, 11,4 cambriolages y ont été enregistrés pour 1 000 logements. Avec un taux de 9,6‰ le Vaucluse est aussi particulièrement touché puisqu'il se trouve en 4° position de ce triste classement national. Le Var se situe dans la moyenne française (5,9‰), alors que les départements alpins sont moins affectés : 4,5‰ pour les Alpes-Maritimes, 3,8‰ pour les Alpes-de-Haute-Provence et 2,1‰ pour les Hautes-Alpes, l'un des départements les moins cambriolés de France.

« Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seule région de France dans laquelle les communes pauvres sont plus cambriolées que les communes riches, du fait notamment de Marseille et Avignon. »

La vallée du Rhône et le littoral de la région sont particulièrement touchés par ces infractions, alors que l'arrière-pays est moins concerné. Les cambriolages sont sensiblement plus nombreux dans les zones à forte densité de population et dans celles où les écarts de revenus sont importants. « Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seule région de France dans laquelle les communes pauvres sont plus cambriolées que les communes riches, du fait notamment de Marseille et Avignon », constatent les 2 auteurs de l'étude. Ces taux régional s'élèvent ainsi à 10,5‰ pour les communes pauvres, contre 8,6‰ pour les communes





les plus riches. A l'inverse, en milieu rural, les cambriolages sont plus fréquents dans les communes les plus riches.

Avignon et Carpentras en première ligne

En Vaucluse, les aires d'attractions d'Avignon, Carpentras, Sarrians, Saint-Rémy-de-Provence sont celles qui sont le plus impactées par ce phénomène (11,4‰). Juste derrière (voir tableau ci-dessous), Vaison-la-Romaine, l'Isle-sur-la-Sorgue, Cavaillon, Arles, Beaucaire et Salon-de-Provence sont aussi particulièrement touchées.

Finalement, ce sont les aires d'Apt (2,6 à moins de 4,2‰), de Valréas (de 4,2 à moins de 5,7‰) et, dans une moindre mesure, d'Orange et de Bollène (de 5,7 à moins de 7,6‰), qui sont les moins exposées.

Taux de cambriolages pour 1000 logements des aires d'attraction des villes de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2022

Taux de cambriolages*		
de 2,6 à moins de 4,2		
de 7,6 à moins de 11,4		
11,4 ou plus		
de 7,6 à moins de 11,4		
de 5,7 à moins de 7,6		
11,4 ou plus		
de 7,6 à moins de 11,4		
de 7,6 à moins de 11,4		
de 5,7 à moins de 7,6		
de 7,6 à moins de 11,4		
de 4,2 à moins de 5,7		
de 5,7 à moins de 7,6		
de 5,7 à moins de 7,6		
11,4 ou plus		
de 7,6 à moins de 11,4		
11,4 ou plus		
de 7,6 à moins de 11,4		
de 4,2 à moins de 5,7		
11,4 ou plus		
de 7,6 à moins de 11,4		

Note : en dehors des aires d'attraction des villes, le taux de cambriolages affiché est celui observé dans le territoire formé par l'ensemble des communes du département qui n'appartiennent pas à une aire d'attraction.

Dynamiques départementales très différentes

Bien qu'il demeure élevé dans la région, le nombre de cambriolages baisse de 9% entre 2016 et 2022, avec des dynamiques très différentes selon les départements.

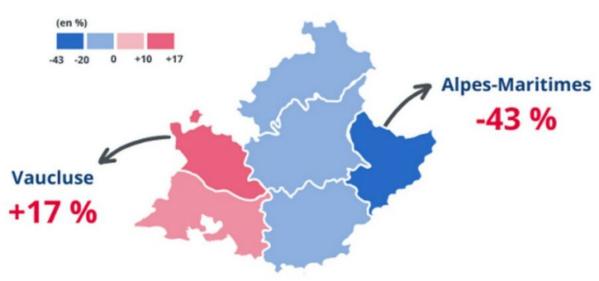
« Cette baisse est toutefois inférieure à celle observée au niveau national (15 %), tempèrent Nicolas Cochez et Alexandra Ferret. Entre 2016 et 2019, le nombre de cambriolages est globalement stable. Il diminue nettement en 2020, année marquée par la crise sanitaire et le confinement des habitants à leur domicile. À cette date, la chute observée en Provence-Alpes-Côte d'Azur (24%) est plus forte qu'en France (20%). La région connaît toutefois une reprise plus rapide des infractions. En 2021, le nombre de cambriolages enregistrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur repart fortement à la hausse (+16% par rapport à 2020) alors qu'il continue de baisser légèrement dans la plupart des autres régions. En 2022, le nombre d'infractions ralentit dans la région (+3% par rapport à 2022) alors que dans le même temps la France connaît un 'effet rattrapage' avec une hausse de 11% sur l'année. Malgré ce rebond, les cambriolages enregistrés sont moins nombreux en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en 2019. En 2022, le nombre de

Sources : Insee, recensement de la population 2019, Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, base statistique communale de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales.



cambriolages est de 9% inférieur à son niveau d'avant crise sanitaire (11% inférieur en France). »

Évolution du nombre de cambriolages enregistrés entre 2016 et 2022

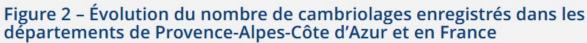


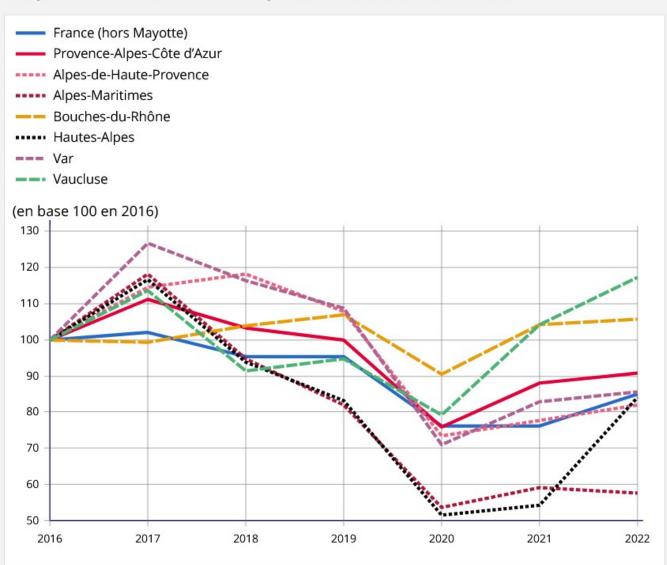
Source Insee Paca

La mauvaise tendance du Vaucluse

L'évolution du nombre de cambriolages enregistrés diffère considérablement selon les départements de la région. Entre 2016 et 2022, le nombre de cambriolages baisse fortement dans les Alpes-Maritimes (-43 %) et plus faiblement dans les Alpes-de-Haute-Provence (-18 %), les Hautes-Alpes (-16 %) et le Var (-14 %). Il augmente dans les deux départements les plus affectés par ces infractions : de 17% en Vaucluse et de 6% dans les Bouches-du-Rhône.







Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, base statistique communale de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales.

L.G.



Vaucluse, Lutte contre les narcotrafiquants, la Gendarmerie et la Police aux taquets

Le Vaucluse a connu une recrudescence des violences dues au trafic de stupéfiants. Ainsi, entre le 1er et le 2 mai 2023, deux personnes ont été tuées par balles à Cavaillon ; entre le 9 et le 10 mai 2023, une personne a également été tuée par balles à Avignon dans le quartier de Monclar ; entre le 10 et le 11 mai 2023, une personne a été blessée par balles à Carpentras dans le quartier des Amandiers.

En réponse au développement du narcotrafric, une unité de forces mobiles (UFM) d'environ 60 effectifs vient d'être affectée en continu dans le Vaucluse. Son déploiement est organisé par la préfète, en lien avec le directeur départemental de la sécurité publique (DDSP) et le commandant du groupement de gendarmerie départemental (GGD).

Un escadron de gendarmes mobiles

Un escadron de gendarmerie mobile (EGM) est actuellement déployé à Avignon, notamment dans les quartiers de Monclar, de la Reine Jeanne et de Saint Jean; à Carpentras, dans le quartier des Amandiers et à Cavaillon, à la Cité du Docteur Ayme. Des effectifs de cet EGM interviendront à Sorgues avec, pour mission, de garantir la sécurité, prévenir la délinquance, lutter contre le trafic de stupéfiants, sur l'ensemble du Vaucluse.

Brigade d'intervention Copyright Police nationale de Vaucluse

D'autres renforts arriveront en septembre

Pour répondre au développement du narcotrafic, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outremer, a annoncé des renforts pour rétablir la sécurité, notamment en Vaucluse et décidé de l'ouverture de postes supplémentaires de policiers nationaux dont les arrivées sont prévues en septembre : 13 pour la circonscription de sécurité publique d'Avignon ; 20 pour Carpentras ;10 pour Cavaillon avec, en parallèle, l'arrivée d'un officier de police judiciaire (OPJ). 5 autres postes OPJ seront déployés dont 3 sur Avignon, 1 sur Orange et 1 sur Carpentras.

Voir notre précédent article ici.

La préfète de Vaucluse

La préfète de Vaucluse exprime tout son soutien aux populations des quartiers et des communes du département qui sont les premières victimes de ces trafics, au quotidien. Elle salue les élus et leurs polices municipales, et souligne la mobilisation ferme et constante des policiers et des gendarmes qu'elle remercie.

Dans le Gard aussi, mais dans une moindre mesure





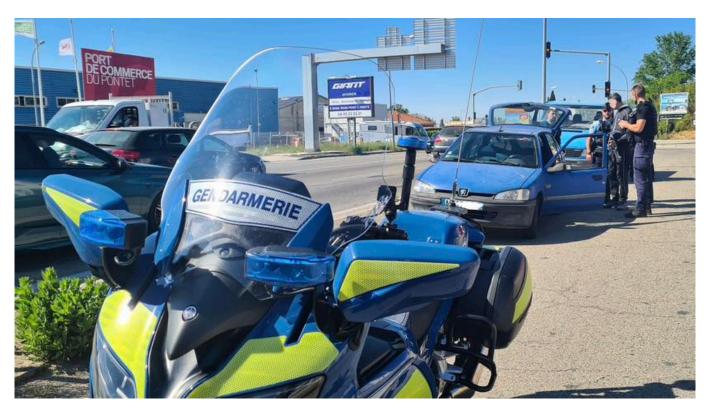


14 nouveaux postes de policiers nationaux seront ouverts dans le cadre du mouvement général dans le département du Gard à compter de septembre : 7 dans la circonscription de sécurité publique de Nîmes ; 6 dans la circonscription de sécurité publique de Bagnols-sur-Cèze ; 1 dans la circonscription de sécurité publique d'Alès.

MH

Copyright Police nationale de Vaucluse

Sécurité routière : opération d'ampleur des gendarmes de Vaucluse entre Sorgues et Le Pontet



Les gendarmes de gendarmes de Vaucluse viennent de procéder à une vaste opération de contrôle sur les routes du département. L'initiative visait tout particulièrement « à réprimer tous types d'infractions liées



à la sécurité routière a été menée hier en fin d'après-midi sur les communes de Sorgues et Le Pontet.

En 2 heures de présence, les 15 militaires de la compagnie d'Avignon et les 15 motocyclistes de l'escadron départemental de sécurité routière de Vaucluse ont relevé pas moins de 56 infractions.

Parmi celles-ci:

- 1 excès de vitesse supérieur à 40km/h (retrait de permis),
- 4 détentions de stupéfiants,
- 1 conduite sous l'emprise de stupéfiants,
- 15 conduites avec téléphone, -
- 2 franchissements de ligne blanche auxquels s'ajoutent de nombreuses conduites sans permis, sans assurance ou bien encore sans contrôle technique....



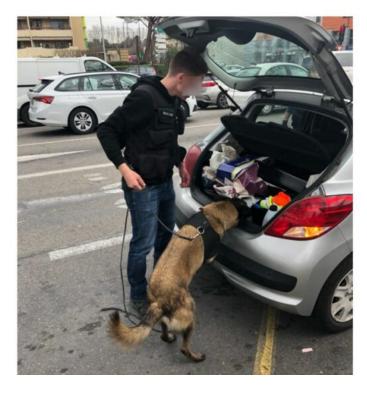


Trente gendarmes de Vaucluse étaient mobilisés pour cette opération de contrôle entre Le Pontet et Sorgues.© Gendarmerie de Vaucluse-Facebook

L.G.



Carpentras, Entraigues, Malemort-du-Comtat, bilan de l'opération Police-Gendarmerie du 8 mars



Le mercredi 8 mars dans l'après-midi, le commissariat de police et la compagnie de gendarmerie de Carpentras ont mené une soixantaine de contrôles dans le centre ville et à la sortie de la voie rapide d'Entraigues-sur-la-Sorgue ainsi qu'à Malemort-du-Comtat. L'opération conjointe, qui a impliqué plusieurs dizaines d'effectifs, avait pour objectif d'occuper le terrain ; de neutraliser l'usage et le trafic de stupéfiants et de lutter contre l'insécurité routière.

Côté gendarmerie

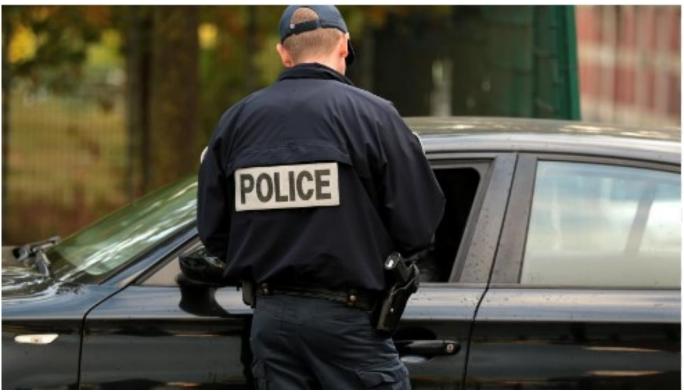
En ce qui concerne la gendarmerie, deux équipes cynophiles spécialisées dans la détection des armes, billets et produits stupéfiants ont été mobilisées. Des points de contrôle fixes et dynamiques avec véhicules sérigraphiés et banalisés étaient déployés dans le centre-ville et à la sortie de la voie rapide d'Entraigues-sur-la-Sorgue ainsi qu'à Malemort-du-Comtat.





Résultat des contrôles routiers

Une soixante de contrôles ont été effectués permettant de relever diverses infractions : trois amendes forfaitaires délictuelles (AFD) pour détention de produits stupéfiants (quelques dizaines de grammes de résine et d'herbe de cannabis) ; une procédure relative à une détention de produit stupéfiant ouverte à l'encontre d'un mineur ; un port d'arme prohibé et un défaut d'assurance.



DR Photo Archives

Côté Police

Les effectifs ont été engagés (ceux de Carpentras, assistés par des renforts d'Avignon, un binôme de motards et deux équipages cynophiles) sur les quartiers sensibles, des Amandiers, au nord de Carpentras et, au sud, à proximité du Pous du Plan. Dans un deuxième temps, deux dispositifs fixes se sont positionnés près du Bois de l'Ubac avec la police municipale de Carpentras.

Le détail des opérations

Ces opérations de police ont permis le contrôle de 85 véhicules sur le créneau horaire 14h30-16h30; deux découvertes de stupéfiants, dans des fourrés à proximité d'un point de contrôle des Amandiers, grâce à l'intervention du chien du régiment d'infanterie cynophile : il s'agissait de produit conditionné à la vente (35 pochons de cocaïne soit 22,1 g, 11 sachets d'herbe de cannabis soit 23,4g, et 25 doses de résine de cannabis soit 89,3g); l'immobilisation de cinq véhicules et la mise en fourrière d'un véhicule ; l'interpellation de trois individus (récidive de défaut de permis, infraction à la législation sur les stupéfiants, port d'arme – un couteau, conduite malgré annulation administrative de permis de conduire)



Ecrit par le 18 décembre 2025

; l'établissement d'une AFD ; le dépistage de stupéfiants de deux conducteurs ; 15 verbalisations pour diverses infractions (pneus lisses, défaut de contrôle technique, plaques non conformes, feux de routes non conformes, non port de ceinture, usage du téléphone, non présentation du permis de conduire, conduite malgré immobilisation.

Des opérations ponctuellement reconduites

La préfète de Vaucluse a félicité la Police et Gendarmerie et a évoqué la réédition de ce type d'opération. MH



DR Photo archives

Lutte contre le trafic de stupéfiants : la mobilisation continue à Carpentras et



Avignon



Alors que Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse, dressait son <u>premier bilan</u> <u>départemental de la délinquance</u>, plusieurs sections de compagnie républicaine de sécurité (CRS) sont venues participer à des actions coups de poing dans des quartiers d'Avignon et Carpentras.

Comme au niveau national, le Vaucluse enregistre, en 2022, une hausse des indicateurs du trafic de stupéfiants. Les services de l'Etat et les forces de sécurité intérieure demeurent pleinement mobilisés au sein du département. En ce début d'année, la préfète de Vaucluse a sollicité l'intervention de plusieurs sections de compagnie républicaine de sécurité (CRS) dans certains quartiers d'Avignon et de Carpentras pour venir renforcer les effectifs qui luttent au quotidien contre le trafic de stupéfiants.



Lire aussi : 'Bilan de la délinquance en Vaucluse : « les indicateurs sont au rouge »'

A Avignon, ce sont plus de 130 effectifs qui ont été déployés du 23 au 26 janvier. A Monclar, la Reine-Jeanne, Saint-Jean et Saint-Chamand, ces effectifs sont venus couvrir des secteurs sensibles, connus pour être des points de deal. En 4 jours, neuf interpellations ont eu lieu à la suite de ces interventions. Parallèlement, les forces de police ont saisi, sur la même période, 278 g de résine de cannabis et 8.6 g de cocaïne.

Du côté de Carpentras, ce sont plus de 110 effectifs qui ont été déployés. Ces sections supplémentaires ont couvert les trois points de deal des Amandiers, du Pous du Plan et du Bois de l'Ubac simultanément. Sur 6 jours de présence, ils ont interpellé 24 individus et ont pu saisir, 773,8 g de résine de cannabis, 167 g d'herbe de cannabis et 107.7 g de cocaïne. Parallèlement, les effectifs de Carpentras ont saisi, sur la même période, 1 kg 716 de résine de cannabis, 49,8 g d'herbe de cannabis et 219,3 g de cocaïne.

En 2023, la lutte contre le narco trafic demeure une priorité de la préfecture de Vaucluse qui compte poursuivre le harcèlement des dealers sur les points de distribution et multiplier les amendes forfaitaires délictuelles (AFD) qui concernent les consommateurs. Pour cela, le département va s'appuyer sur des renforts ponctuels d'unités de forces mobiles, comme ces derniers jours à Avignon et Carpentras et sur des opérations coups de poing coordonnées avec le Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et la gendarmerie.

L'objectif de la préfète est clair : restaurer le cadre de vie de ses habitants.

J.R.

Bilan de la délinquance en Vaucluse : «Les indicateurs sont au rouge»



Ecrit par le 18 décembre 2025



Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse, vient de dresser son premier bilan départemental de la délinquance et de l'activité des services de police et de gendarmerie de l'année écoulée. Comme à l'échelle nationale, l'année 2022 n'a pas été bonne en Vaucluse, particulièrement en ce qui concerne les faits de violence. Pour autant, les services de l'Etat n'entendent pas relâcher leurs efforts et veulent maintenir la pression sur les délinquants et notamment les narcotrafiquants avec des résultats comme à Cavaillon.

« Les indicateurs sont au rouge », annonce sans ambages Violaine Démaret, préfète de Vaucluse à l'occasion de son premier bilan de la délinquance en Vaucluse.

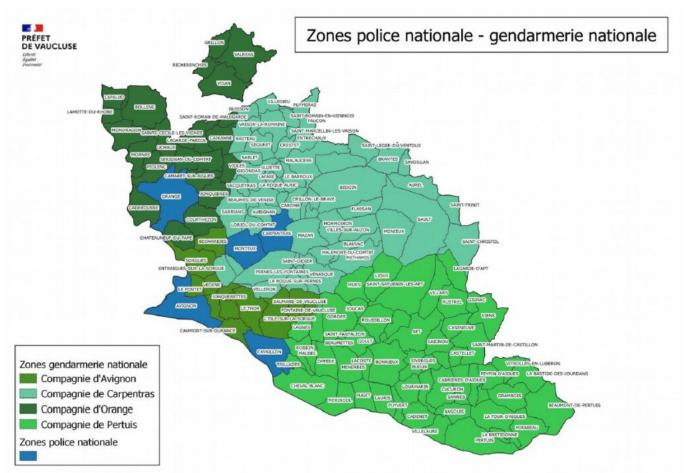
Et celle qui est en poste depuis août dernier de poursuivre : « la plupart des indicateurs de la délinquance dans le Vaucluse enregistrés par les services de police et de gendarmerie sont à la hausse, avec parfois des pourcentages préoccupants, notamment pour les violences faites aux femmes (+19,3%), dont les violences intrafamiliales (+19,57%), les violences physiques non crapuleuses (+19,3%) , les vols avec violence (+18%), dont les vols violents sans armes (+22,2%) ainsi que les vols d'accessoires sur



Ecrit par le 18 décembre 2025

véhicules (+27,8%). »

Seul le nombre total des escroqueries et infractions assimilées, notamment économiques et fiscales, a baissé de 4,3% entre 2021 et 2022. Pas de quoi cependant empêcher au final à la délinquance générale d'augmenter de 8,70% en Vaucluse en 2022 (+6,56% en zone police et +10,75% en zone gendarmerie).



En Vaucluse les 4 circonscriptions de police nationale regroupe 654 agents (commissaires, officiers, gradés et gardiens, contractuels, personnels administratifs techniques et scientifiques). De son côté, la gendarmerie dispose d'un effectifs de 702 personnes (officiers, sous-officiers, gendarmes, contractuels et civils) et 450 réservistes répartis dans les 4 compagnies (Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis), l'escadron départemental de sécurité routière, la MCPF (Maison de confiance et de protection des familles) et l'ART (Antenne du renseignement territorial).

Une tendance nationale

Bien que cela ne constitue pas un motif de consolation, cette hausse de la délinquance s'inscrit dans une augmentation générale à l'échelle nationale. La tendance dans le Vaucluse rejoint ainsi en de nombreux points les évolutions observées au niveau hexagonal notamment en ce qui concerne les narcotrafics et les violences intra-familiales.



« Le trafic de drogues constitue l'enjeu majeur dans notre département, insiste la préfète. Comme pour le reste du territoire national, il est observé à l'échelle départementale une progression sensible de violences intra-familiales, ainsi que des cambriolages et des coups et blessures volontaires. »

« Le trafic de drogues constitue l'enjeu majeur dans notre département. »

Violaine Démaret, préfète de Vaucluse

L'an dernier, si les infractions à la législation sur les stupéfiants ont augmenté significativement entre 2021 et 2022 en Vaucluse en zone gendarmerie (+21,8%), elles ont diminué de -15,13% en zone police. Une baisse due en grande partie par le 'harcèlement' des points de deal ainsi que la mobilisation des forces de l'ordre sur le secteur de Cavaillon suite aux règlements de compte qui avaient défrayé la chronique dans le quartier du docteur Ayme.

« Suite à ces agissements de ce que je n'hésite pas à qualifier de 'cartels' nous avons intensifié les actions des forces de l'ordre » rappelle Violaine Démaret. Une mobilisation qui a débouché sur une cinquantaine d'interpellations alors que dans le même temps une pression a aussi été mise sur les consommateurs. En effet, depuis le 1er septembre 2020, les infractions à la législation sur les stupéfiants peuvent être désormais relevées vis-à-vis des consommateurs par via une amende forfaitaire délictuelle d'un montant de 200€. Leur nombre a ainsi fortement progressé, passant de 901 amendes en 2021 à 1 291 en 2022 (390 en zone police et 901 en zone gendarmerie), soit une progression de 43%.

Cette lutte c'est aussi traduite par des saisies importantes de drogues en 2022 : 679kg de produits stupéfiants contre 407 kg en 2021, soit une augmentation de 67%.

Cependant, à Avignon, la fin de l'année 2022 a été marquée par une reprise des faits de règlements de comptes et de tentative d'homicide (3 morts et 7 tentatives d'homicides) entre malfaiteurs sur fonds de rivalité pour le contrôle du trafic de stupéfiants. De quoi inciter les services de l'Etat à ne pas baisser la garde et à poursuivre leurs efforts en 2023.



Ecrit par le 18 décembre 2025



Les forces de l'ordre vont poursuivre les contrôles afin de harceler les narco-trafiquants en Vaucluse. © Police de Vaucluse/Facebook

Continuer à harceler les dealers

« La lutte contre le narco trafic restera la priorité de 2023, insiste la préfète de Vaucluse. Nous allons harceler les dealers sur les points de distribution et restaurer le cadre de vie pour les habitants : opérations coups de poing coordonnées avec la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et la gendarmerie, ponctuellement avec des renforts d'unité de forces mobiles. Nous allons aussi maîtriser les flux en renforçant la présence des policiers sur le terrain : contrôles des flux de personnes et stupéfiants, contrôles dans les transports. Enfin, nous allons cibler l'organisation et la logistique des stupéfiants, grâce à l'action au long cours de la police judiciaire, et démanteler les cartels. »

« Il y a des actes de plus en plus violents »



En 2022, les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont continué à augmenter : +822 faits, soit une augmentation de 15,5%. Dans le détail, les violences physiques crapuleuses (violences qui ont pour but le vol, l'appropriation d'un bien : braquage, vol à main armée, vol avec violences) ont progressé de +17,6%, les violences physiques non crapuleuses (violences gratuites) sont en hausse de +19,3%, les menaces et chantages augmentent de +6,5% et les violences sexuelles sont 14% plus nombreuses.

Infractions	2021			2022
	Total	dont contexte familial	Total	dont contexte familial
Homicides	0	0	4	4
Tentative d'homicide	5	2	5	3
violences ayant entraîné la mort	0	0	0	0
Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels	1232	789	1513	1012
Séquestrations	19	4	11	1
Menace ou chantage dans un autre but que l'extorsion de fonds	549	196	629	198
Atteintes à la dignité et à la personnalité	336	74	436	95
Proxénétisme	9	1	2	2
Viols	73	36	80	39
Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles	65	24	96	6
Atteintes sexuelles	85	19	53	9
Total	2373	1167	2829	1369

Les violences envers les femmes majeures – nombre de victimes par type d'infraction en Vaucluse en 2022.

Les femmes en première ligne

Parmi les victimes de ces violences, les Vauclusiennes apparaissent plus que jamais en première ligne. En 2022, les services de police et de gendarmerie ont enregistré les plaintes de 2 829 femmes majeures. « Année après année, les plaintes ne cessent d'augmenter, avec une progression particulièrement marquée de +457 entre 2021 et 2022, soit +19,3%, regrette la préfète de Vaucluse. Cette augmentation est à corréler avec l'augmentation des atteintes volontaires aux personnes, en population générale, et traduit un signalement accru des faits. »

Si on déplore 4 homicides en 2022, contre aucun en 2020 et 2021, tous dans un contexte intra-familial, les autres principales violences faites aux femmes sont les coups et blessures volontaires (1 513 victimes



Ecrit par le 18 décembre 2025

avec 53% des plaintes), les menaces ou chantage (2e motif de plaintes avec 629 plaintes) qui interviennent très fréquemment dans un contexte de séparation conjugale et les atteintes à la dignité et à la personnalité en hausse de 30% entre 2021 et 2022.

Combattre les violences sexuelles

Par ailleurs, les viols sont en augmentation continue, jusqu'à atteindre 80 en 2022. Dans une très grande majorité des cas, la victime connaît l'auteur des faits, et la moitié des viols se déroule dans un contexte familial. Concernant le harcèlement, les agressions et les atteintes sexuelles, si le nombre de victime a considérablement augmenté depuis 2017, soit près de 50% (de 100 à 149), il semble se stabiliser.

« La moitié des viols se déroule dans un contexte familial. »

Afin de lutter contre ces phénomènes, plusieurs actions ont été entreprises par les pouvoirs publics. En 2022, les actions les plus significatives pour lutter contre ces phénomènes ont ainsi été une augmentation du nombre de téléphones du dispositif 'Très grave danger' distribués aux femmes ayant besoin d'être protégées : 70 appareils remis en 2022 contre 30 en 2021 par les parquets. On a aussi assisté au début du déploiement des bracelets anti-rapprochement par les magistrats du siège (7 bracelets disponibles) ainsi que le recrutement, fin 2022, d'une deuxième intervenante sociale en gendarmerie à Apt.

L'année écoulée a vu aussi la une montée en puissance de la prise en charge des auteurs de violences conjugales : 65 hommes auteurs de violences conjugales ont participé à un stage de responsabilisation, ou ont été accompagnés sur le plan psychologique, médical ou social.

Enfin, un travail a été mené pour parvenir à l'ouverture d'une maison des femmes et des enfants au centre hospitalier d'Avignon ainsi que la création d'un poste d'intervenant social au commissariat d'Avignon. Objectif : mieux prendre en charge les victimes se présentant aux urgences et mieux coordonner l'intervention médicale ainsi que l'action judiciaire.

Moins de tués sur les routes de Vaucluse, pas sur les autoroutes

Côté sécurité routière, on dénombre moins d'accidents graves - 261 accidents contre 268 (-3%) - ainsi que de morts sur les routes du département (37 tués en 2022 pour 42 en 2021 soit une diminution de 12%). S'agissant des blessés, on constate également une baisse de 4% par rapport à 2021.

« Si c'est hors agglomération que le chiffre des tués est le plus important (23), le nombre de tués sur l'autoroute en 2022 interpelle, constate la préfète. En effet, le Vaucluse est traversé de Nord en Sud par 68km d'autoroute entre Bollène et Cavaillon ce qui ne représente que moins de 1% de l'ensemble de notre réseau routier. Pour autant, il y a eu 4 tués (12% des tués du département en 2022) et 7 blessés dont 4 hospitalisés dans un état grave sur ce tronçon d'autoroute. Des chiffres comparables à ceux de 2021. Cette augmentation de la mortalité sur autoroute est également constatée au niveau national. »



Ecrit par le 18 décembre 2025



Alors que les autoroutes A7 et A9 représentent 1% du réseau routier vauclusien, ils 'pèsent' 12% des tués du département en 2022. © Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Par ailleurs, comme à l'échelle nationale, les conducteurs de deux-roues motorisés restent surreprésentés dans la mortalité vauclusienne. Ainsi, 30% des tués sont des conducteurs de deux-roues motorisés en 2022 contre 22% sur la période de référence 2017-2021. Pour les cyclistes, qui sont nombreux à pratiquer le vélo hors agglomération, les chiffres restent stables (3 cyclistes tués en 2022 contre 2 tués en 2021).

Téléphone, vitesse, alcool... un cocktail accidentogène

Les principales causes d'accidents au volant sont toujours l'inattention ou le téléphone constaté dans 24% des accidents ainsi que la vitesse et l'alcool que l'on retrouve dans 40% des accidents. Les stupéfiants sont également une des causes d'accident.

En 2022, ce sont 1338 arrêtés de suspension de permis de conduire qui ont été pris dans le département soit 4% de plus qu'en 2021. 44% des permis suspendus l'ont été suite à alcoolémie, 29% à cause d'usage de stupéfiants et 26% pour grand excès de vitesse (excès supérieur à40 km/heure).

Prévention, prévention... mais aussi répression

Sur la période 2023-2027, la préfecture de Vaucluse veut prioritairement axer ses actions de sécurité routière autour d'actions de préventions dans les domaines des deux-roues motorisés, des conduites à risque (alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, l'usage du téléphone), des nouveaux modes de mobilité douce (vélo – y compris à assistance électrique – engins de déplacement personnel motorisés et marche) ainsi que des risques routiers professionnels (première cause de mortalité au travail en Vaucluse).

« Nous avons aussi la volonté de durcir la répression notamment en matière de suspension de permis',



prévient Violaine Démaret. Pour cela, les forces de l'ordre vauclusiennes vont intensifier les contrôles en 2023.



En 2022, le Gouvernement a mis l'accent sur la lutte contre les rodéos sauvages. Bilan en Vaucluse : 898 opérations anti-rodéos qui ont conduit au contrôle de 11 518 personnes, à 1 438 verbalisations et 232 immobilisations de véhicules. Ci-dessus, 2 véhicules confisqués par la gendarmerie de Vaucluse lors des dernières fêtes de fin d'année. © Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Lutte contre l'immigration clandestine

Afin de lutter contre l'immigration irrégulière, le nombre d'interpellations a progressé, avec 630 interpellations pour vérifications du droit au séjour en 2022, contre 576 en 2021. Concomitamment, le nombre de mesures administratives liées à des décisions d'éloignement est également en hausse, avec 930 mesures prises contre 841 en 2021, en hausse de 10,6%.

« La priorité est portée sur l'éloignement et le refus de séjour des étrangers dont le comportement représente une menace pour l'ordre public », rappelle la préfète.

En conséquence, les étrangers en situation irrégulière sortant de prison font systématiquement l'objet



d'une interpellation (45 en 2022) avant éloignement du territoire national.

« Cette lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises. »

Cette lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises afin de vérifier les droits au travail des employés de nationalités étrangères. Dans ce cadre, les services de la Police aux frontières (PAF) ont procédé en 2022 à 69 contrôles (46 dans le secteur du BTP, 10 dans l'agriculture, 5 dans les hôtels, cafés et restaurants et 8 dans d'autres secteurs). En tout, 511 personnes ont été contrôlées avec au bilan 70 procédures diligentées contre des employeurs et 98 personnes interpellées.

Pour 2023, et alors que les flux d'immigration repartent à la hausse en Europe en particulier depuis l'Italie, la préfecture va intensifier la délivrance et l'exécution des décisions d'éloignement, le contrôle de l'assiduité des pointages pour les personnes assignées à résidence ainsi que la lutte contre le travail illégal en multipliant les contrôles notamment auprès des personnes détenant un titre de séjour portant la mention 'travailleur saisonnier'.

Surveillance accrue contre la radicalisation

A ce jour, environ 70 personnes sont suivies dans le Vaucluse au titre de la radicalisation. Un nombre en diminution selon la Cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles (CPRAF) qui, tous les mois, fait le point sur la situation de mineurs et jeunes adultes, parfois sous main de justice, qui ont défavorablement attiré l'attention au titre de la radicalisation. Toutefois, si ce nombre a légèrement diminué en 2022 par rapport à 2021, la tendance de la fin de l'année 2022 et du début 2023 est à la hausse.

« La lutte contre le repli communautaire restera un enjeu majeur pour la préservation et la fortification de notre pacte républicain », insiste la préfète de Vaucluse qui, pour cela, entend s'appuyer notamment sur l'action de la Cellule départementale de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire (CLIR) et mobilier les outils de contrôles sur des lieux jugés à risque.

En parallèle, l'action de la nouvelle instance départementale chargée de la prévention de l'évitement scolaire mise en place durant l'automne dernier a permis d'identifier le décrochage scolaire et ses motivations, afin de ramener tous les enfants vers l'école. Une mobilisation qui a ainsi déjà permis de rescolariser 135 enfants à la rentrée 2022, dont 77 dans le premier degré et 58 dans le deuxième degré.



Ecrit par le 18 décembre 2025



Violaine Démaret (au centre), préfète de Vaucluse a présenté le bilan 2022 de la délinquance en Vaucluse. DR

Contrôles anti-fraude et fermetures administratives

En 2022, les services de contrôles du Codaf (Comité opérationnel départemental anti-fraude) de Vaucluse ont supervisé environ 600 interventions ayant permis la transmission aux parquets de 135 procédures. Réunissant les services de l'État (police, gendarmerie, administrations préfectorale, fiscale, douanière et du travail, protection des populations) ainsi que les organismes locaux de protection sociale (Pôle emploi, Urssaf, CAF, CPAM, caisses de retraite, MSA) afin d'apporter une réponse globale et concertée aux phénomènes de fraude, tels que les conditions d'emploi, les prélèvements obligatoires ou les prestations sociales, l'activité 2022 du Codaf 84 a notamment débouché sur la mise en recouvrement de plus de 5M€. Et compte tenu de l'évolution des fraudes, le Codaf veut particulièrement orienter ses actions 2023 vers le contrôle des faux statuts et de la fausse sous-traitance sans oublier la fraude aux prestations sociales et les ventes illégales de tabac et d'alcool.

« Je n'hésiterais pas à fermer les établissement qui polluent la vie des gens. »

« Il y a aussi des établissements qui perturbent la tranquillité publique voir qui peuvent être sources de différents trafics », explique la préfète de Vaucluse.



Ecrit par le 18 décembre 2025

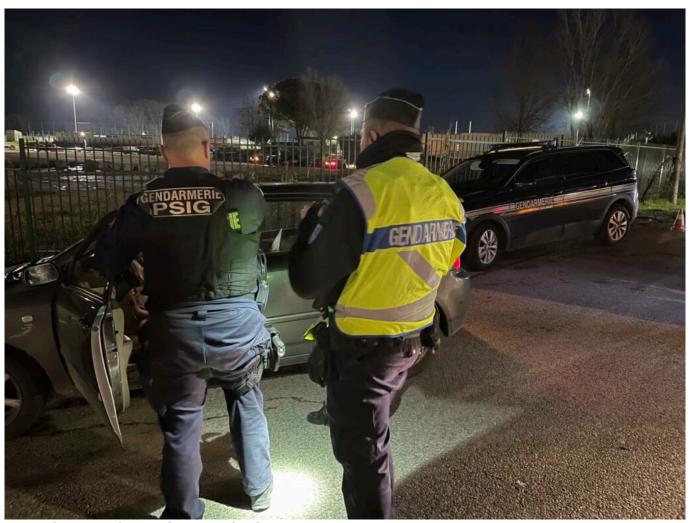
Les services de la préfecture ont procédé à 12 fermetures administratives en 2022 : 7 fermetures pour vente illicite de tabac, 3 pour atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publique, un pour des infractions aux lois et règlements relatifs aux débits de boissons ainsi qu'un pour le non – respect des mesures sanitaires imposées pour la gestion de la crise sanitaire de Covid-19. En outre, les services préfectoraux ont adressé 22 avertissements ou mises en demeure en 2022, dont 14 pour le non-respect des règles sanitaires, 6 pour le non-respect des lois et règlements relatifs aux débits de boissons et 2 pour des atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publique. « Je n'hésiterais pas à fermer les établissement qui polluent la vie des gens », martèle Violaine Démaret.

Les atteintes aux biens

L'augmentation des atteintes aux biens (+11,9%) par rapport à 2021 est surtout due aux vols sans violence, qui passent de 13 181 à 14 802 faits, soit une augmentation de 12,3%. Dans le même temps, il a été constaté 4 283 vols liés aux véhicules à moteur (+8,3%), 3 957 cambriolages (+10,5%), 5 214 vols sans violences contre des personnes (+16,2%) et 1 295 autres vols sans violence contre des entreprises ou des établissements (+ 17,2%).

Pour lutter contre les cambriolages en 2023, les forces de l'ordre vauclusiennes annoncent qu'elles occuperont encore davantage le terrain de la délinquance (zones d'insécurité, lieux de rassemblement) et aller au contact en accompagnant la population dans son rôle d'acteur de la sécurité de ses biens (sensibilisation, accompagnement de conseil, communication...).





© Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Moins d'escroquerie et d'infractions économiques

Seul voyant au vert dans ce bilan 2022 de la délinquance vauclusienne : les escroqueries et infractions assimilées sont en diminution (3 461 en 2022 contre 3616 en 2021, soit -4,3%). Idem pour les infractions économiques et financières qui passent de 172 en 2022 contre 179 en 2021, soit -3,91%). Au total, cette baisse s'élève à -4,27%.

Pour autant, les services de l'Etat dans le département restent vigilant à la problématique de la cyberdélinquance qui constitue un risque émergent vis-à-vis des entreprises ou des collectivités qui seront accompagnées et sensibilisées en matière de diagnostics ou de prévention.

« Il y a de plus en plus de cyber-attaque contre les collectivités. »



Mais ce cyber-danger menace un spectre de victimes potentielles particulièrement large touchant aussi les particuliers et les administrations : piratage des données bancaires ou 'rançongiciels' à des fins purement crapuleuses, tentative de déstabilisation des organisations publiques ou privées...

« Le contexte international accroît les risques, confirme la préfète de Vaucluse. Face à cette délinquance d'un type nouveau, l'État entend renforcer ses moyens de réponse car il y a de plus en plus d'attaque contre les collectivités. Nous sommes très vigilants aussi sur les hôpitaux ou nos structures publiques. » La lutte contre la cyber-délinquance passe aussi par le développement des capacités d'investigations liées à la pédopornographie et le cyber-harcèlement ainsi que l'apprentissage à la sécurité numérique en poursuivant les actions de prévention auprès des jeunes publics, notamment dans les écoles.

Le soutien indispensable des maires

Dans cette lutte contre la criminalité et la délinquance, la préfète de Vaucluse n'en oublie pas le rôle des maires des 151 communes du département. « On ne fait rien sans le soutien des maires et notamment ceux qui mobilisent leur police municipale », insiste Violaine Démaret qui rappelle les engagements des services de l'État et ceux des communes en vue d'une mise en commun des moyens pour prévenir et lutter contre la délinquance. Ainsi, 2022 a vu la signature de trois contrats de sécurité intégrée entre l'État et les municipalités de Cavaillon, Carpentras et Avignon.

Le Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) 2022 a par ailleurs permis de participer à hauteur de 230 000€ au financement de 8 projets d'extension de vidéoprotection en Vaucluse.



Ecrit par le 18 décembre 2025



© Police de Vaucluse/Facebook

Une coopération avec les collectivités qui devrait s'intensifier en 2023 avec la tenue régulière des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), des Conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) et des Groupes de partenariat opérationnels (GPO). Enfin, le Vaucluse souhaite se positionner pour accueillir au moins <u>l'une des '200 brigades' du plan gouvernemental</u> de déploiement de moyens supplémentaires de la gendarmerie nationale en milieu rural. « L'occasion de renforcer le maillage de la gendarmerie nationale sur le territoire vauclusien, se félicite Violaine Démaret qui précise qu'elle est déjà en train de « rencontrer les maires du département souhaitant accueillir cette brigade d'une dizaine de militaires qui pourrait être spécifiquement dédiée à la lutte contre les narcotrafics. »

Des événements majeurs à anticiper en 2023 et 2024

« En 2023 et 2024, la France accueillera deux évènements internationaux majeurs, à savoir la coupe du monde de Rugby à l'automne 2023 puis les jeux olympiques et paralympiques en 2024, rappelle la



préfète. Si le Vaucluse n'accueillera pas d'épreuves, il sera largement impliqué dans ces évènements, puisqu'il hébergera plusieurs centres d'entraînement et des délégations. La préparation de ces échéances a déjà commencé, avec trois objectifs principaux : assurer la sécurisation des évènements qui se dérouleront en marge de la coupe du monde de rugby, et en particulier le séjour de l'équipe d'Uruguay qui aura son camp de base à Avignon, anticiper la sécurisation des évènements liés aux Jeux Olympiques 2024 (passage de la flamme olympique, accueil des délégations étrangères...) et enfin anticiper la sécurisation du festival d'Avignon 2024, qui sera quasi concomitant avec le démarrage des Jeux Olympiques. »

En attendant le futur centre pénitentiaire du Comtat Venaissin annoncé début 2026 à Entraigues, la mise en service cette année d'une Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'une capacité de 120 places (en photo ci-dessus) devrait permettre déjà de désengorger en partie l'actuelle prison du Pontet créée en 2003. © DR

La nouvelle prison d'Entraigues opérationnelle début 2026 ?

Enfin, ce bilan a été l'occasion d'évoquer la création de la future prison d'Entraigues-sur-la-Sorgue. Baptisé centre pénitentiaire du Comtat Venaissin ce projet de 107M€ doit permettre la réalisation d'un établissement de l'ordre de 400 places. Situé sur un terrain de 17,7 ha (en fait 12,4 ha seront au final nécessaires dont 9 ha pour l'enceinte) dans la zone du Plan, le long de la RD 942 entre Avignon et Carpentras, l'ensemble devrait être opérationnel début 2026 assure la préfète de Vaucluse.

De quoi soulager le centre pénitentiaire du Pontet qui affiche régulièrement des taux d'occupation de ses 650 places supérieurs à 100% et qui mobilise l'équivalent des effectifs d'une grosse brigade territorial de gendarmerie pour le transfert des prisonniers. Centre pénitentiaire du Pontet achève la mise en service une Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'une capacité de 120 places qui devrait être pleinement opérationnelle en octobre 2023. Ces établissements à taille humaine visent à favoriser l'autonomisation et la responsabilisation des personnes détenues tout en permettant de désengorger les prisons. Ils sont destinées à accueillir les personnes condamnées (pas de prévenus) dont la peine – ou le reliquat de peine – est inférieure ou égale à deux ans.

Pertuis : la gendarmerie à la pêche aux voitures dans la Durance



Ecrit par le 18 décembre 2025



La gendarmerie de Pertuis et les plongeurs subaquatiques de la brigade nautique de Martigues viennent de retirer plusieurs véhicules immergés dans les eaux de la Durance. En tout, 17 carcasses ont été récupérées lors de cette pêche inhabituelle. Cette action combinait trois objectifs : faire avancer les enquêtes concernant des véhicules volés, lutter contre le trafic de pièces détachées et agir contre les atteintes à l'environnement.

Au bilan, lors de cette opération d'extraction et d'identification menée par les plongeurs enquêteurs subaquatiques et les gendarmes de Pertuis, il est apparu que 16 des 17 voitures repêchées avaient été volées.

L'ensemble des investigations judiciaires réalisées devrait ainsi permettre l'avancer des procédures déjà ouvertes.

M.C.



Ecrit par le 18 décembre 2025



Orange : prise de commandement pour le chef d'escadron Edix Lebeau



Ecrit par le 18 décembre 2025



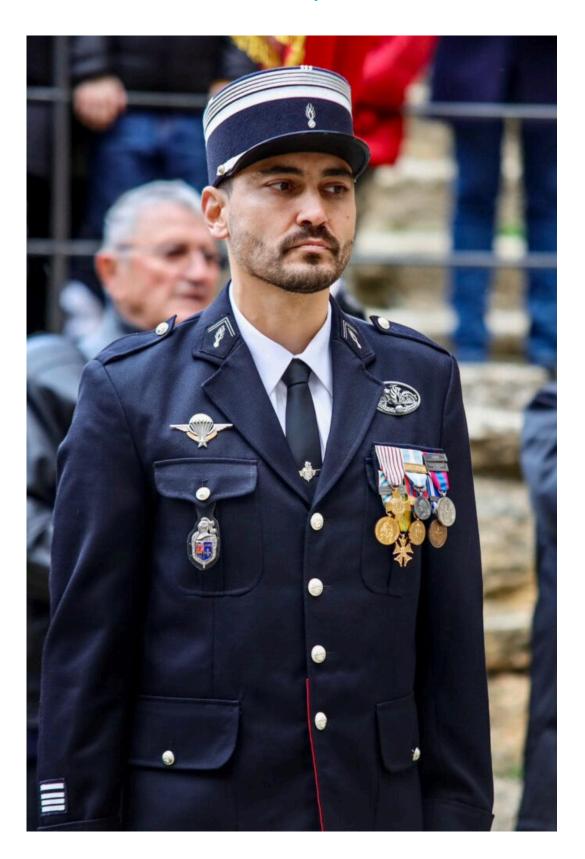
La semaine dernière s'est tenue l'installation officielle du chef d'escadron Edix Lebeau, désormais aux commandes de la compagnie de gendarmerie départementale d'Orange.

Samedi 26 novembre, le Colonel Cédric Garence, commandant le groupement de gendarmerie départementale de Vaucluse, a remis au chef d'escadron Edix Lebeau, le fanion de la compagnie, symbole de sa prise de commandement de la compagnie de gendarmerie départementale d'Orange.

Arrivé fin août, après 13 ans passés dans l'armée de Terre, cette cérémonie marque l'installation officielle de l'officier dans ses fonctions. La cérémonie a eu lieu à Châteauneuf-du-Pape, en présence du maire ainsi que de nombreux élus, partenaires et amis de la gendarmerie.



Ecrit par le 18 décembre 2025







Edix Lebeau lors de son installation officielle © Gendarmerie de Vaucluse J.R.